

# Suivi de l'étiage 2024 du bassin du Lot

## Soutien d'étiage du Lot domaniaal

### Bulletin n°10

#### Météo du bassin

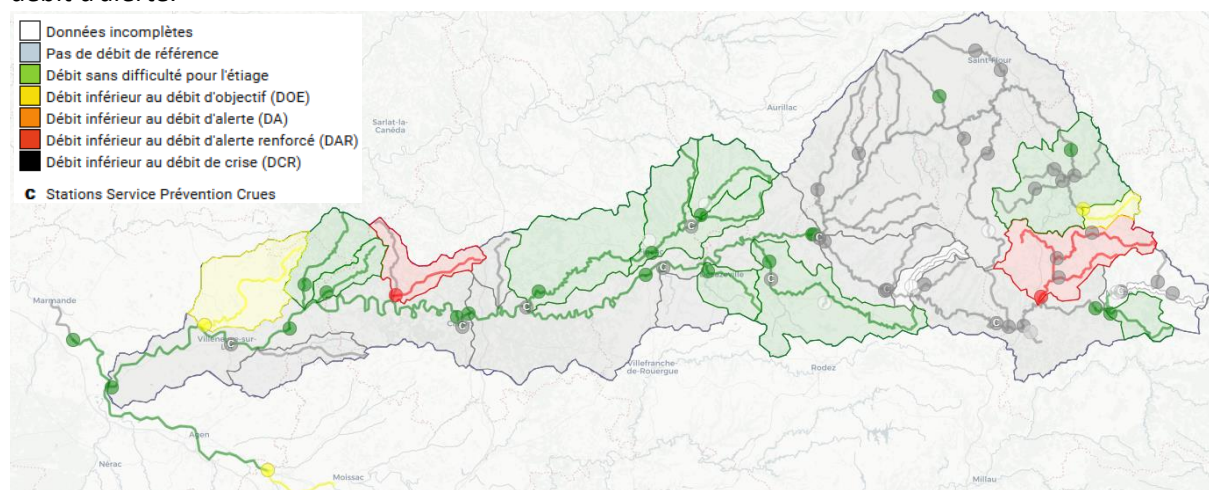
Des précipitations ont eu lieu les 24 et 25 août dernier sur l'ensemble du bassin versant du Lot. Les cumuls les plus importants ont eu lieu sur la partie médiane du bassin (Lot domaniaal amont, Diège, Dourdou, Riou Mort et Célé) et les plus faibles sur la partie aval. Cet épisode a entraîné une baisse des températures en dessous des normales de saisons (période 1991 – 2020), mais cette situation n'a pas été durable et les températures sont reparties à la hausse et sont actuellement supérieures aux normales.

Les températures sont annoncées pour rester au-dessus des normales de saison jusqu'à la fin du weekend et devraient ensuite diminuer en début de semaine prochaine. Des précipitations sont attendues pour le weekend en partie médiane et aval (Lot intermédiaire, Lot aval et Célé). Cependant, de grosses incertitudes demeurent sur les cumuls potentiels. Les prévisions à plus long terme prévoient des précipitations en début de semaine prochaine mais ces dernières manquent de finesse à l'heure actuelle.

#### Hydrologie du bassin

Les pluies du weekend passé ont essentiellement provoqué une hausse des débits du Célé, du Dourdou, du Riou Mort et de la Diège. Cependant, le débit de ces cours d'eau est revenu à des valeurs comparables à celles qui étaient observées avant les pluies.

A l'amont, on observe une chute des débits sur la Colagne avec un passage sous le débit de crise. Ce constat a poussé la ville de Mende, gestionnaire du Lac de Charpal, à commencer le soutien d'étiage de la Colagne. Le bénéfice de ce soutien d'étiage devrait être observé dans les prochains jours. On observe également un passage de la Truyère à la Serverette (amont du bassin de la Truyère) sous le DOE. A l'aval, le débit de la Thèze est passé sous de débit d'alerte renforcé et celui de la Lède sous le débit d'alerte.



Cartographie du franchissement des débits-seuil du bassin du Lot au 29 août 2024

## Soutien d'étiage du Lot domanial

Consignes de soutien d'étiage et débits naturels reconstitués à Entraygues-sur-Truyère, droits d'eau conventionnels stockés et déstockés :

	Jeudi 22/8	Vendredi 23/8	Samedi 24/8	Dimanche 25/8	Lundi 26/8	Mardi 27/8	Mercredi 28/8	Jeudi 29/8	Vendredi 30/8
<u>Consignes* (m<sup>3</sup>/s) à Entraygues-aval</u>	12	12	12	12	12	12	12	12	12
<u>QNR** (m<sup>3</sup>/s) à Entraygues</u>	14.9	14.1	13.6	17.8	14.9	13.4	12.7	↘	↘
<u>Droits conventionnels cumulés*** (m<sup>3</sup>x1000)</u>	839	1003	1206	1206					
<u>Volume cumulé déstocké*** (m<sup>3</sup>x1000)</u>	0	0	0	0					
<i>Débits moyens journaliers (QMJ en m<sup>3</sup>/s) mesurés sur l'axe réalimenté</i>									
Entraygues-aval (EDF)	24.3	16.6	15.9	30.8	43.1	55.8	66.6		
Entraygues [Roquepailhol]	27.6	13.9	16.2	37.6	43.8	59.6	64.0		
Faycelles	10.2	25.1	13.3	22.5	39.4	54.3	74.0		
Cahors [Lacombe]	19.7	30.2	20.2	28.2	45.4	53.0	68.1		
Coutet (EDF)	28.6	26.0	31.4	28.7	40.8	52.2	65.8		
Aiguillon-Ville****	27.0	18.1	29.0	22.8	31.3	45.3	49.6		

Sources : DREAL Occitanie / EDF

\* Adressée par le SMBL à EDF (concessionnaire des centrales hydroélectriques Lot-Truyère)

\*\*Débit moyen journalier naturel reconstitué à Entraygues-sur-Truyère (en l'absence de barrage et d'une réalimentation) – calcul du QNR effectué par le partenaire EDF

\*\*\* Depuis le 1<sup>er</sup> juillet

\*\*\*\* Station d'Aiguillon influencée lorsque le débit de la Garonne à Tonneins est supérieur à 200 m<sup>3</sup>/s

Les pluies du weekend ont eu qu'un faible impact sur le QNR. Cela signifie que le cumul de droits d'eau à recommencé dès le lundi 26 juin et que ce cumul est d'ores et déjà supérieur à 1,2 Hm<sup>3</sup>.

Les prévisions de QNR fournies par EDF prévoient une baisse de QNR sous la consigne de soutien d'étiage fixée à 12m<sup>3</sup>/s entre le vendredi 30 août et le mardi 3 septembre. Cela entrainera alors les premiers déstockages de droits acquis pour cette campagne d'étiage 2024.

Aucune tension n'est relevée sur les côtes des barrages utilisés pour le soutien d'étiage du Lot.

Cotes des retenues utiles au soutien d'étiage :

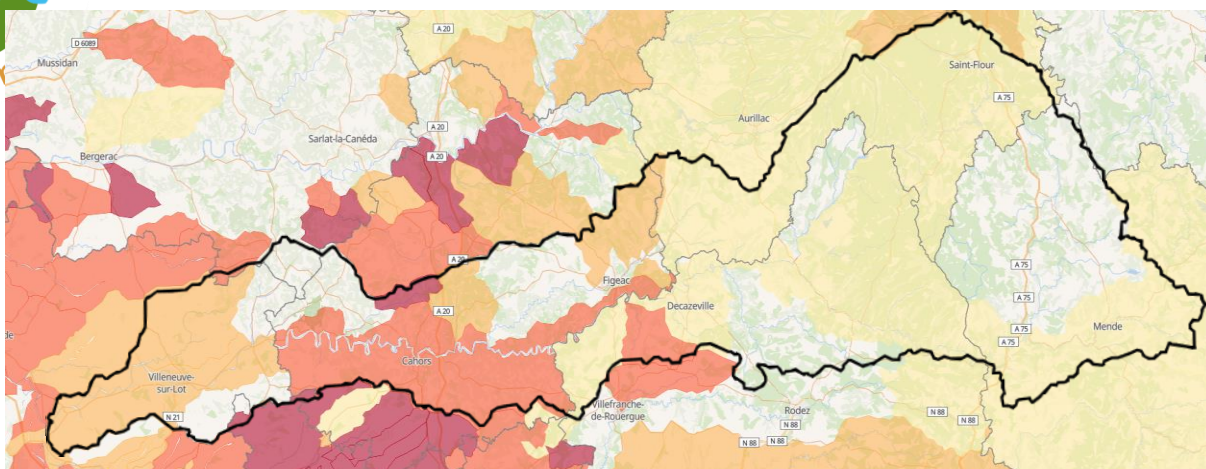
### Cotes des retenues :

RETENUE	COTE Touristique Conventionné D'usage (en mNGF)	DATE	COTE (en mNGF)	Par rapport à la cote touristique (en m)	Bilan des 15 derniers jours (en m)
Grandval	726	29 août 2024	737.99	+11.99	-1.51
Sarrans	630	29 août 2024	641.90	+11.90	+0.26
Maury	583.5	29 août 2024	587.19	+3.69	-0.11
Castelnau	410.5	29 août 2024	412.68	+2.18	-0.15

Source : EDF



## Arrêtés de restriction des prélèvements d'eau



Carte des arrêtés de restriction des prélèvements d'eau publiés au 29 août 2024\*

Lien du site internet VigiEau : <https://vigueau.gouv.fr/>

**Vigilance** : Ander-margeride, Aubrac, Célé, Rivière Lot, Truyère aval, affluents du Lot dans le cantal (15) ; bassin du Lot en Lozère, bramont (48) ; Affluents du Lot amont, affluents rive gauche Truyère, affluents du Lot domanial amont (12) ;

**Alerte** : Vers, Rauze et Sagne, Affluents du Célé (46) ; Veyre (15) ; BV Lède, BV Lot aval (non réalimenté) (47) ;

**Alerte renforcée** : Affluent du Lot (46) ; Diège (12) ;

**Crise** : Vert amont (46).

## Etat d'avancement des cultures et besoins en eau

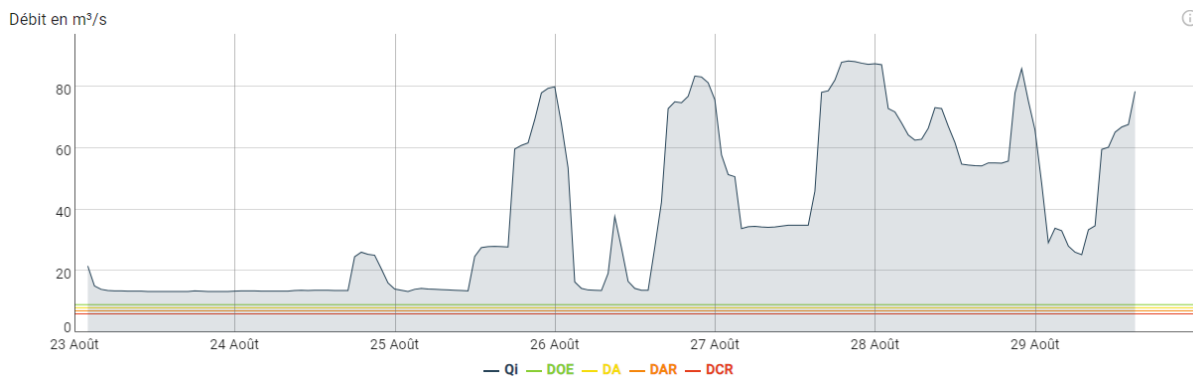
Les besoins en irrigation des différentes cultures diminuent en cette fin de mois d'août, notamment pour les grandes cultures (maïs, soja, tournesol...).

Les besoins en eau vont alors continuer de diminuer sur le Lot réalimenté mais le recours à l'irrigation dépendra également des précipitations attendues ce weekend en partie aval et médiane du bassin du Lot.

## Variations de débit sur le Lot réalimenté

L'activité hydroélectrique sur la chaîne de production Lot – Truyère a été importante au cours de la semaine passée avec des éclusées importantes entre le 25 août et le 29 août.

Aucun franchissement de débit seuil n'a été observé au pas de temps instantané sur l'ensemble des stations de suivi des débits du Lot réalimenté cette semaine.



Débits instantané à la station d'Entraygues-aval (EDF) du 23 au 29 août 2024





**Prochain bulletin : jeudi 5 septembre 2024**

**Merci de tenir informé le syndicat mixte du bassin du Lot en cas de difficultés constatées sur le terrain :**

Victor Rigal, chargé de mission Gestion Quantitative

[v.rigal@valleedulot.com](mailto:v.rigal@valleedulot.com) / [bulletin-info-hydro@valleedulot.com](mailto:bulletin-info-hydro@valleedulot.com) – 05 65 53 23 18 ou 06 30 05 69 84

**Précisions & glossaire :**

▪ **La réalimentation du Lot domanial**

La campagne 2024 de soutien d'étiage du Lot domanial a débuté le lundi 1<sup>er</sup> juillet à 00h. Le soutien d'étiage du Lot est en place grâce à une convention entre EDF et le Syndicat Mixte du bassin du Lot (anciennement Entente Lot), depuis 1989 (36<sup>e</sup> campagne consécutive). Cette convention permet de réalimenter le Lot domanial au-delà du débit minimal imposé aux concessions hydroélectriques sur la Truyère et le Lot amont. Rappelons que le débit minimal imposé aux concessions pour cette confluence (Entraygues-sur-Truyère) est de 8 m<sup>3</sup>/s depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2014 (sauf si les débits entrant dans les retenues sont inférieurs). La convention permet une réalimentation du 1<sup>er</sup> juillet au 30 septembre (voire 31 octobre si économies).

Ce soutien des étiages se fait dans le but d'assurer le multiusage de l'eau (AEP, irrigation, navigation & loisirs nautiques, etc.) et de favoriser la vie aquatique sur le Lot domanial jusqu'à la confluence avec la Garonne.

Le SMLB envoie deux consignes par semaine (lundi et jeudi) à EDF. Cette consigne correspond au débit instantané en deçà duquel EDF ne peut descendre à l'aval d'Entraygues-sur-Truyère (confluence Lot et Truyère). Cette consigne est indépendante des éventuelles variations de débit qui peuvent se produire entre l'aval d'Entraygues-sur-Truyère et la confluence avec la Garonne.

▪ **Quelques définitions**

**DOE** (Débit d'Objectif d'Etiage) : Débit minimum pour lequel on estime que le milieu aquatique et les usages sont maintenus dans des conditions acceptables.

**DA/DAR (Débit d'Alerte ou Alerte renforcée)** : Débits seuils en dessous desquels les restrictions d'usages de l'eau sont mises en place dans le cadre de l'Arrêté Cadre Interdépartemental.

**DCR** (Débit de Crise) : Débit seuil en dessous duquel sont mis en péril la plupart des usages (notamment Alimentation en Eau Potable) et la survie des espèces présentes dans la rivière.

▪ **Des liens utiles**

Les avis à la batellerie permanents et temporaires – Aveyron – Lot – Lot-et-Garonne :

<https://aveyron.fr/pages/eau-transition-ecologique/naviguer-sur-la-riviere-lot>

<https://www.lot.gouv.fr/navigation-r2009.html>

<https://www.inforoute47.fr/#navigation>

Les bulletins de conseils irrigation des chambres d'agriculture :

<https://lot.chambre-agriculture.fr/agro-environnement/eau/bulletin-de-conseil-irrigation/#c283638>

<https://lot-et-garonne.chambre-agriculture.fr/produire/irrigation-lacs/les-messages-conseils-irrigation/>